

La Lettre de l'AIRe



28 février 2021

Cette lettre d'information aux adhérents, adhérentes et aux partenaires propose de faire le point sur l'actualité de l'association des ITEP et de leurs réseaux qui œuvre pour améliorer en permanence l'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes ayant des difficultés psychologiques et de leurs familles.

RENCONTRE AVEC MME GEORGES PAU-LANGEVIN



L'Aire, représentée par son Président, François Delacourt avec Marie Jeanne Richard, Présidente de l'Unafam et Jean-Philippe Cavroy, Délégué général de Santé mentale France, a rencontré le 23 février Georges Pau-Langevin, adjointe chargée de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité auprès de la Défenseure des droits.

Cette rencontre à l'initiative des trois associations a permis à l'AIRe de défendre l'accès aux droits et à la scolarisation des enfants et adolescents en rappelant que l'inscription scolaire systématique dans l'école, collège ou lycée, de préférence de secteur, doit être garantie pour tout.e jeune en DITEP ou ayant un trouble psychique diagnostiqué.

François Delacourt a également alerté sur les territoires de désert médical et le manque d'offre pour accompagner, sur le volet soin, les enfants et adolescent.es en situation de handicap psychologique dont la pédopsychiatrie.

L'AIRE AUDITIONNÉE PAR L'INSPECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES

*Dans le cadre d'une mission d'analyse des modifications juridiques mises en œuvre pour organiser la continuité de la réponse aux personnes en situation de handicap, pendant la crise sanitaire de 2020, et de proposition d'évolutions de nature juridique pour soutenir la transformation de l'offre dans le domaine du handicap, l'AIRe, représentée par **Catherine Rousseau**, Déléguée régionale Bretagne, **Armelle Danvin**, Déléguée régionale Hauts de France et **Gwénaëlle Sébilo**, Conseillère technique, a été auditionnée par l'IGAS le 1er mars 2021.*

Outre la situation de crise exceptionnelle que nous traversons, l'AIRe précise qu'**une dérogation à la capacité ne doit pas se faire au détriment de la qualité**. Par ailleurs, des augmentations des capacités d'accompagnement ont été réalisées à la demande des gestionnaires dans le cadre du fonctionnement en DITEP avec une augmentation de la file active de 10% (cf. rapport IGAS de décembre 2018), cela donc, bien avant la crise.

L'AIRe note que le décret du 9 mai 2017, relatif aux nouvelles nomenclatures, a permis des évolutions et plus de souplesse dans les autorisations accordées, en délivrant des arrêtés qui regroupent l'activité sous le finess de l'établissement (soit l'ITEP). Si ce regroupement permet d'avoir un seul budget, un seul rapport activité, un seul tableau des indicateurs ANAP, **il reste indispensable d'aller plus loin**. En conséquence, l'AIRe propose de **faire reconnaître le fonctionnement en dispositif en créant un numéro de Finess unique « dispositif » et ainsi ne plus laisser libre cours aux interprétations constatées sur le terrain**. Une contribution écrite sera envoyée aux inspecteurs de l'IGAS.



L'AIRE, SANTÉ
MENTALE FRANCE
ET L'UNAFAM
FORMULENT DES
RECOMMANDATION
S AUX
COMMUNAUTÉS
360 DANS UNE
LETTRE OUVERTE
À L'ATTENTION DE
SOPHIE CLUZEL

Le 16 février, dans un courrier adressé à Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat en charge des personnes en situation de handicap, l'AIRe, Santé Mentale France et l'Unafam ont demandé un premier bilan de la RAPT, des PCPE, des C360 Covid, et de leur possible développement pour éviter l'empilement des dispositifs.

Nous proposons que la coordination des opérations soit confiée à la CNSA et alertons une nouvelle fois sur la situation des personnels des dispositifs qui sont rudement mis à contribution sans que soit reconnus leurs efforts par le Segur de la santé.

L'intégralité de la lettre ouverte est à lire

[ici](#)

LE PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'AIRe EN LIce POUR SIÉGER AU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

La composition du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) va être renouvelée au printemps 2021. Quarante-cinq représentant·e·s y seront désignés au titre de la cohésion sociale et territoriale et de la vie associative. Dans le cadre de désignation organisé par le Collectif Handicaps, l'AIRe a souhaité que Lionel Deniau, Président d'honneur, présente sa candidature et représente le collectif au sein de CESE. Il a été élu par les membres et sa

candidature est soutenue par le Collectif Handicaps, représentant près de cinquante associations nationales du secteur du Handicap auprès du Mouvement associatif (*organisation actuellement chargée de proposer au Ministre la désignation des représentantes et représentants composant le groupe des associations*). Le résultat est attendu dans les prochaines semaines.



L'AIRe ET SES PARTENAIRES

- Dernier Flash InfoCovid de l'Uniopss à lire [ici](#)
 - Dernière Newsletter du Collectif Handicaps à lire [par là](#)
- Le [compte rendu](#) de l'AG du 24 février



L'AIRe EN REGION

L'Agence Régionale de Santé Occitanie s'est engagée depuis 2018 dans une démarche de déploiement du dispositif ITEP, conformément au décret du 24 avril 2017. La convention cadre est effective depuis le mois de décembre 2020, et regroupe cent douze organismes gestionnaires et partenaires institutionnels, dont l'AIRe, associés dès le départ à la construction de cette convention. Le déploiement du dispositif relève désormais d'une déclinaison territoriale par les délégations départementales de l'ARS, en lien avec l'ensemble des acteurs.

L'ARS Occitanie investit 300.000 euros sur deux ans et a mis en place une mission d'accompagnement des équipes dans la mise en œuvre opérationnelle de ce fonctionnement en dispositif.

Cette mission réunit un comité de pilotage, un comité opérationnel et un comité stratégique qui ont finalisé le document de cadrage. La prochaine réunion du comité stratégique avec **Mme Martinet**, Directrice adjointe à l'offre de soins et de l'autonomie, est prévue le 31 mars : les délégués régionaux **Didier Migeot** et **Laurent Massalaz** y seront notamment présents, ainsi que **François Delacourt**, **Jean François Pradens** et **Roland Dysli**.

L'association des ITEP et de leurs réseaux (AIRe) est engagée dans cette mission pour apporter ses ressources et son expertise et souligne la qualité du partenariat avec l'ARS Occitanie au service des jeunes accueillis en DITEP. Un communiqué de presse sera diffusé à ce sujet prochainement

LES RENDEZ-VOUS À VENIR

- 10 MARS -

RENDEZ-VOUS AVEC
LES CONSEILLERS DES
CABINETS D'ADRIEN
TAQUET EN CHARGE
DE LA PROTECTION DE
L'ENFANCE ET DE
SOPHIE CLUZEL,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT EN
CHARGE DES
PERSONNES
HANDICAPÉES

Alertée par un
communiqué de presse
datant du 27 janvier
précisant que des solutions
innovantes pour l'accueil
des enfants confiés à l'Aide
Sociale à l'Enfance en
situation de handicap
seraient amplifiées, l'AIRe a
demandé une rencontre
auprès des deux ministres
concernés.

- 23 MARS -

DITEP ET TRANSFORMATION DE L'OFFRE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

CONFERENCE DES
TERRITOIRES EN LIGNE
avec Saïd ACEF, pilote
de la transformation de
l'offre à la DGCS et
Gaël Hilleret, directeur
des ESSMS à la CNSA

**Visio conférence
ouverte à tous nos
adhérents !**

Inscription à
l'adresse
[secretariat@aire-
asso.fr](mailto:secretariat@aire-asso.fr)

- DU 1ER AU 3
DÉCEMBRE
2021 -

JOURNÉES D'ÉTUDE DE L'AIRe À RENNES

retrouvez le texte
inducteur en ligne

proposez vos
ateliers par ici

Ces journées
seront
également
l'occasion de
fêter ensemble
les 25ans de
notre
association !



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 SE PRÉPARE !!

4 régions seront à renouveler :

- PAYS DE LA LOIRE
- AUVERGNE RHÔNES ALPES
- NORMANDIE
- CENTRE VAL DE LOIRE

Dans le cadre de changements internes , une demande de cooptation aura également lieu pour la région BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ.

2 sièges sont également remis au vote pour le collège personne physique.

*Retrouvez les éléments pour candidater en ligne - ils seront à retourner
avant le 19 avril*

-15E EDITION DU CHALLENGE RUGBY DU 17 AU 21 JUIN A DAX -

Le DITEP de Gascogne, l'AIRe et Rebonds! vous assurent que l'ensemble des activités qui seront proposées à l'occasion du Challenge National de rugby inter-DITEP seront en accord avec les consignes sanitaires

Renseignements et inscriptions ci contre